

Classe préparatoire aux concours de la Haute Fonction Publique Année universitaire 2021/2022

Candidats externes

L'inscription se fait par correspondance.

Mode de transmission des documents :

Les documents nécessaires à l'inscription administrative sont à nous transmettre avant le **31 août 2021** par courrier postal à l'adresse suivante :

Sciences Po Strasbourg
Bureau des Admissions et des Inscriptions
Inscriptions administratives Classe prépa
7 rue de l'Ecarlate – CS 20024
67082 Strasbourg Cedex

Liste des documents à nous transmettre :

- le dossier d'inscription 2021/2022 complété (disponible sur le site internet de Sciences Po Strasbourg)
- une photo d'identité récente sur papier photo avec sur le verso : nom, prénom et la mention « Prépa concours 21/22 »
- copie recto-verso d'une pièce officielle d'identité rédigée en français ou passeport et portant une photographie
- copie du diplôme de Licence ou d'un autre diplôme national sanctionnant au moins 3 années d'études supérieures
- copie du relevé de notes du baccalauréat ou de tout autre document sur lequel figure le numéro INE (pour les étudiants dont il s'agit de la 1^{ère} inscription à l'Université de Strasbourg)
- numéro étudiant pour les étudiants déjà inscrits à l'Université de Strasbourg
- attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) 2021/2022, à télécharger sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

La CVEC est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social et sanitaire des étudiants, les actions de prévention et d'éducation à la santé et donne accès aux services culturels et sportifs de l'Université. Le montant de cette contribution s'élève à **92 €** et se règle en ligne. **La présentation de cette attestation est un préalable obligatoire à toute inscription administrative**

- un chèque d'un montant de **570 €**, libellé à l'ordre de « M. l'Agent comptable de l'Unistra », sur lequel figure au verso votre nom, prénom, et n° étudiant le cas échéant

Détail des droits d'inscription :

Droits nationaux : 170 €

Droits spécifiques : 400 €

TOTAL : 570 €

Si vous êtes boursier :

- Joindre la notification de bourse du CROUS 2021/2022. Vous serez exonéré(e) des droits d'inscription et n'aurez aucun chèque à transmettre.

A noter que les étudiants boursiers du CROUS sont exonérés du paiement de la CVEC. Cependant la présentation de l'attestation (à télécharger sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>) reste un préalable obligatoire à toute inscription administrative

Une fois votre inscription finalisée, le certificat de scolarité et la quittance des droits d'inscription seront téléchargeables sur votre compte ERNEST, dans la rubrique : « Mes études > Scolarité > Certificats et documents de Scolarité ».

Les stickers 2021/2022 seront disponibles à la rentrée à l'accueil du Service des Etudes et de la Scolarité de Sciences Po Strasbourg, au 3ème étage du Cardo, Bureau 333 (horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30), sur présentation de la carte Pass Campus et du certificat de scolarité 2021/2022.

Pour les nouveaux inscrits à l'Université de Strasbourg, les cartes Pass Campus seront disponibles environ 15 jours après validation de l'inscription, à l'accueil du Service des Etudes et de la Scolarité de Sciences Po Strasbourg, sur présentation d'une pièce d'identité.

Le Bureau des Admissions et des Inscriptions de Sciences Po Strasbourg est fermé du 24 juillet au 22 août 2021 inclus.